

**ARTICLE TYPE**

**DES PROGRES RECORD POUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL**

Un rapport publié par l'Observatoire des Mines et des Armes à sous-munitions démontre que des progrès record ont été enregistrés en 2009 dans la mise en œuvre du Traité d'interdiction des mines de 1997. Les utilisations et la production de cette arme, ainsi que le nombre de victimes, accusent le recul le plus important depuis la signature du traité, et la superficie dépolluée n'a jamais été plus élevée.

“Les progrès exceptionnels enregistrés l'an dernier sur le plan de l'élimination des mines antipersonnel prouvent que le Traité d'interdiction des mines porte ses fruits,” a déclaré Mark Hiznay de Human Rights Watch, rédacteur final de l'Observatoire des Mines. “L'action soutenue des gouvernements et de la société civile, y compris la stabilité des financements, est la clé qui permettra de poursuivre dans cette direction jusqu'à l'élimination complète de cette arme.”

En 2009, 3 956 nouvelles victimes de mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre (REG) ont été recensées, soit le total annuel le plus bas depuis le premier rapport publié par l'Observatoire en 1999 et 28% de moins qu'en 2008. Cependant, vu que la collecte des données est incomplète, le nombre réel de victimes est certainement nettement plus important.

Quatre-vingts pour cent des Etats du monde ont adhéré au Traité d'interdiction des Mines. Trente-neuf pays, y compris la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis, doivent encore le signer, mais la plupart respectent dans la pratique un grand nombre de ses dispositions clés.

L'Observatoire a supprimé le Népal de sa liste des producteurs de mines, qui ne compte désormais plus qu'une douzaine d'Etats, dont à peine trois sont encore considérés comme conservant une production active (Inde, Myanmar et Pakistan). Pour la première fois, l'Observatoire n'a pas repris la Russie parmi les utilisateurs de mines, ce qui fait du Myanmar le seul gouvernement dont le recours aux mines antipersonnel est confirmé en 2009–2010.

En 2009 et 2010, outre les forces gouvernementales du Myanmar, des groupes armés non étatiques ont continué à avoir recours à cette arme dans six pays seulement (Afghanistan, Colombie, Inde, Myanmar, Pakistan et Yémen).

Quatre-vingt-six Etats ont achevé la destruction de leurs stocks et ont ainsi détruit au total plus de 45 millions de mines antipersonnel. En 2010 cependant, l'Ukraine a rejoint la Biélorussie, la Grèce et la Turquie dans le groupe des pays qui n'ont pas respecté les délais de destruction de leurs stocks, ce qui place ces quatre Etats parties en situation de violation grave du Traité d'interdiction des mines.

En 2009 66 Etats et 7 autres zones sont clairement ou probablement concernés par la présence de mines sur leur territoire. Une superficie représentant plus de cinq fois la taille de Paris a été dépolluée des mines et des REG en 2009. Au moins 198 km<sup>2</sup> de territoires minés ont été dépollués, ce qui est de loin la superficie annuelle la plus importante enregistrée par l'Observatoire. Cette action a entraîné la destruction de plus de 255 000 mines antipersonnel et 37 000 mines anti-véhicules. Au moins 359 km<sup>2</sup> d'anciens zones de combat ont été dépollués en 2009 et 2.2 millions de REG en ont été retirées. Quatre-vingts pour cent des opérations de dépollution recensées ont été menées en Afghanistan, au Cambodge, en Croatie, en Irak et au Sri Lanka. En 2009 et 2010, sept pays ont annoncé avoir achevé les opérations de dépollution de leur territoire (Albanie, Chine, Grèce, Nicaragua, Rwanda, Tunisie et Zambie).

Le respect intégral des obligations de dépollution imposées par le Traité d'interdiction des mines constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les Etats parties. Depuis septembre 2010, 22 Etats parties ont obtenu ou ont officiellement demandé un délai additionnel pour la dépollution de leur territoire. Selon Stuart Casey-Maslen de Norwegian People's Aid, le rédacteur de la section consacrée à l'action anti-mines de l'Observatoire, “Un trop grand nombre d'Etats parties ayant bénéficié d'une extension de délai en 2008 et 2009 n'ont fait que des progrès décevants depuis lors. Certaines situations sont carrément inacceptables, telles que celle du Venezuela, qui n'a pas encore entamé ses opérations de dépollution plus de 10 ans après avoir ratifié le traité.”

Une certaine amélioration a été observée en matière d'assistance aux victimes dans 11 pays ou zones en 2009, mais un déclin a été enregistré dans neuf autres. A peine 9% des financements en faveur de l'action anti-mines ont été consacrés à l'assistance aux victimes.

Le montant de \$449 millions consacré au soutien international à l'action anti-mines en 2009 demeure relativement stable par rapport aux contributions versées en 2008. Ce sont les Etats-Unis qui ont donné le plus (\$119 millions), tandis que l'Afghanistan est le pays qui a reçu le plus (\$107 millions).

Il s'agit du 12<sup>e</sup> rapport annuel de l'Observatoire des Mines.